

S-MONEY

Société par Actions Simplifiée au capital de 47 501 357 euros
Siège social : **110, avenue de France - 75013 PARIS**
501 586 341 R.C.S. PARIS

Comptes annuels du 01/01/2019 au 31/12/2019
Comptes annuels approuvés par décision de l'associé unique
en date du 28 mai 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)

ACTIF	Références notes principes comptables	31/12/2019	31/12/2018
Caisse, banques centrales, CCP		0	343
Créances sur les éts de crédit.....	Note 1	69 570 489	54 083 925
Opérations avec la clientèle.....	Note 2	985 879	490
Parts dans les entreprises liées.....	Note 4 et 4bis	27 130 866	23 480 819
Immob. corporelles et incorporelles	Note 5	5 146 974	6 743 451
Autres actifs	Note 6	12 087 878	5 061 181
Comptes de régularisation	Note 7	0	775 739
TOTAL ACTIF		114 922 086	90 145 949

PASSIF	Références notes principes comptables	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les éts de crédit	Note 1	0	10 872 862
Opérations avec la clientèle	Note 2	59 374 459	54 782 739
Autres passifs	Note 6	10 898 731	5 105 551
Comptes de régularisation	Note 7	0	755 434
Provisions	Note 8	40 181	24 473
Capitaux propres hors FRBG.....	Note 9	44 608 715	18 604 889
- Capital souscrit		47 501 357	29 057 734
- Primes d'émission		36 891 941	15 128 466
- Provisions réglementées et subventions d'investissement.....		0	174 171
- Report à nouveau		- 25 755 482	- 16 852 992
- Résultat de l'exercice		- 14 029 101	- 8 902 490
TOTAL PASSIF		114 922 086	90 145 949

HORS-BILAN. Néant.

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Références notes principes comptables	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés.....		-	17 205
Intérêts et charges assimilés.....		- 128 364	- 332 546
Commissions et frais (produits)		8 217 346	7 174 071
Commissions et frais (charges)		- 3 051 217	- 2 652 972
PRODUIT NET BANCAIRE	Note 11	5 037 765	4 205 758
Charges générales d'exploitation.....		- 13 070 744	- 5 559 731
Dotation aux amort. et aux dépréciations sur immob. incorporelles et corporelles.....		- 2 664 895	- 1 817 686
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 10 697 874	- 3 171 659
Coût du risque.....		- 1 132 050	- 804 602
RESULTAT D'EXPLOITATION	Note 12	- 11 829 924	- 3 976 261
Résultat sur actifs immobilisés		- 1 983 882	- 4 988 934
		- 13 813 805	- 8 965 195
Résultat exceptionnel		- 389 466	-
Impôt sur les bénéfices		-	- 117 838
Dot./rep. de FRBG et prov. réglementées ..		174 171	- 55 133
RESULTAT NET		- 14 029 101	- 8 902 490

ANNEXE.

PREAMBULE. Chiffres de l'exercice. L'exercice social clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. Le total du bilan au 31/12/2019 s'élève à 114 922 086 euros. Le résultat net comptable ressort en perte de 14 029 101 euros. **Faits caractéristiques de l'exercice.** Dans le cadre de la transposition de la réglementation européenne concernant notamment l'émission et la gestion de monnaie électronique, et suite à sa demande, S-MONEY s'est vue notifiée, par courrier du 07/10/2013 de l'ACPR, sa reconnaissance dans son nouveau statut d'établissement de monnaie électronique. En 2014, dans le cadre de son développement commercial et de l'élargissement de son offre de service, S-MONEY a été amenée à souscrire à une déclaration des services de paiement fournis par un établissement de monnaie électronique en application de l'article 47 de l'arrêté du 02/05/2013 portant sur la réglementation prudentielle des établissements de monnaie électronique. A ce titre, S-MONEY est autorisée à exécuter des opérations de paiement associées à un compte de paiement avec une carte de paiement ou un dispositif similaire. L'activité de S-MONEY en 2019 a été consacrée à sa transformation avec quelques grands faits marquants : S-MONEY a donné son approbation pour initier la procédure de liquidation amiable de sa filiale SERENIPAY, ce qui a conduit à la comptabilisation d'une provision sur actifs immobilisés de 5 450 934 euros dans les comptes au 31/12/2019 ; dans le cadre de son recentrage, l'impact à noter sur l'exercice 2019 est notamment la mise au rebut des actifs liés aux activités ne générant plus de revenus (impact P&L de 2 Meuros). **Evènements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice.** Les risques opérationnels liés aux risques de pandémie, avec l'apparition régulière de virus au niveau international, et particulièrement aujourd'hui du coronavirus Covid-19, font l'objet d'une attention soutenue avec notamment l'application des dispositifs de gestion de crise quand nécessaire. La situation rencontrée en France sur le premier semestre a eu un impact mesuré sur notre mode de fonctionnement. Le recours, rapide et généralisé, au travail à distance a permis de poursuivre le développement et la production de nos services. La société n'a pas eu à mettre en place un dispositif de chômage partiel. Concernant les volumes d'affaires, des impacts négatifs modérés sont constatés, plus particulièrement en raison de la fermeture des universités et des mesures de confinement, qui se traduisent par une absence de trafic sur notre applicatif Izly sur le second trimestre.

REGLES ET METHODES COMPTABLES COMPTES INDIVIDUELS. La SAS S-MONEY a un statut d'établissement de paiement et d'émetteur de monnaie électronique, ses comptes sont établis conformément aux dispositions du plan comptable applicable aux établissements de crédit et aux principes comptables français. La réglementation comptable applicable aux établissements de paiement est régie par le CRC 2009-08 du 03/12/2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes des établissements de paiement ; la réglementation comptable applicable aux établissements émetteurs de monnaie électronique est régie par le règlement n° 2013-01 du 30/10/2013 relatif aux modalités d'établissement des comptes des établissements de monnaie électronique. La seule activité de l'établissement S-MONEY est la fourniture de services de gestion et d'émission de monnaie électronique élargie aux opérations de paiement associées à un compte de paiement avec une carte de paiement ou un dispositif similaire. La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement du Comité de la réglementation comptable relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant de la réglementation bancaire et financière. La société S-MONEY est consolidée par sa maison mère NATIXIS. **Principes comptables et méthodes d'évaluation.** Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur. Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes : **Note 1. Créances et dettes sur les établissements de crédit.** Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de la dette : dettes à vue : dépôts à vue, comptes ordinaires ; dettes à terme pour les établissements de crédit. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. **Note 2. Opérations avec la clientèle.** Les dettes envers la clientèle sont principalement constituées d'encours de monnaie électronique et sont ventilées d'après le lieu de résidence de l'opération, la nature de l'opération (chargement ou rechargement) et la nature du client (particulier ou commerçant). **Note 3. Obligations et autres titres à revenu fixe. Actions et autres titres à revenu variable.** Ces postes sont régi par le CRC n° 2005-01, modifiant le règlement CRBF n° 90-01 du 23/02/1990 et complété par l'instruction n° 94-07 de la Commission bancaire, qui définit les règles générales de comptabilisation et de valorisation des titres. Au 31/12/2019, ce poste est nul. **Note 4. Parts dans les entreprises liées. LAKOOZ.** S-MONEY a acquis 85 % de la société LAKOOZ qui détient la marque lepot commun en date du 21/10/2015, pour un montant de 7 Meuros, les frais d'acquisition représentent 65 Keuros. Au 31/12/2019, S-MONEY détient 92,2 % du capital de la société LAKOOZ suite à : l'acquisition de l'ensemble des actions détenues par les fondateurs, soit 19 130 actions au prix de 1 244 024 euros ; la recapitalisation de LAKOOZ par voie d'une augmentation de capital de 61 510 actions nouvelles à un prix par action identique au prix retenu dans le cadre de l'acquisition, soit un montant total de 3 999 995 euros ; l'augmentation de capital réservée aux fondateurs, par émission de 7 680 actions nouvelles pour un montant de 499 430 euros ; la recapitalisation de LAKOOZ par voie d'une augmentation de capital de 65 367 actions nouvelles de valeur nominale chacune de 1 euro, assorties d'une prime d'émission de 83,14 euros par action soit 5 434 612 euros soit un total de 5 499 979 euros ; la dilution subie à l'occasion de l'opération d'une attribution gratuite d'actions nouvelles par voie de l'augmentation de capital par émission de 19 660 actions gratuites au bénéfice de certains salariés et/ou mandataires sociaux de LAKOOZ d'une valeur nominale de 1 euro et pour un montant total de 19 660 euros. **SERENIPAY.** En date du 22/06/2016, S-MONEY a acquis 54,9 % de la société SERENIPAY qui exploite la plateforme de paiement DEPOPASS, pour un montant de 2 010 984 euros, les frais d'acquisition représentent 74 133 euros. Au 31/12/2019, dans le cadre de la dissolution entérinée par l'AGE du 19/04/2019 de la SAS SERENIPAY, S-MONEY a donné son approbation pour sa liquidation. A ce titre, les titres et créances de participations ont été provisionnés à 100 % dans les livres de S-MONEY, soit une provision totale de 5 450 934 euros. **e-COTIZ.** En date du 29/09/2016, S-MONEY a acquis 54,69 % de la société e-COTIZ qui exploite la plateforme du même nom, pour un montant de 4 047 511 euros ; les frais d'acquisition représentent 126 020 euros. A fin 2019, le montant des avances en compte courant octroyées par S-MONEY à LAKOOZ, e-COTIZ et SERENIPAY s'élève respectivement à 7 Keuros, 4,2 Meuros et 3,4 Meuros. **Note 5. Immobilisations et amortissements. 1. Immobilisations.** Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition nette des amortissements cumulés. **2. Natures des immobilisations.** Elles sont constituées d'immobilisations corporelles et incorporelles. **3. Amortissements et dépréciations.** Les amortissements sont calculés, suivant la méthode linéaire, sur la durée de vie probable des actifs concernés : concessions : durée de trois ans ; logiciels et programmes informatiques : durée de trois ans et de six ans pour les immobilisations liées aux dossiers IZLY-DILIZY-HOWIZI depuis 2015 ; matériel de bureau informatique : durée de trois ans ; mobiliers : durée de sept ans ; agencements installations : durée de dix ans. Concernant le coût de la plateforme informatique, les amortissements sont calculés, suivant la méthode linéaire sur une durée de trois ans. **Note 6. Autres crédits et débiteurs divers.** Les autres actifs et passifs divers de S-MONEY sont ventilés en fonction de la nature et de la durée de chacun. **Note 7. Comptes de régularisation. Produit à recevoir.** Le solde de ce compte est nul à fin 2019. **Charges constatées d'avances.** Elles sont essentiellement constituées de l'étalement prorata temporis de contrats fournisseurs à long terme, payés d'avance. **Autres comptes de régularisation.** Le solde de compte est nul à fin 2019. **Note 8. Provisions.** Les provisions comprennent les indemnités de fin de carrière versées lors de départs à la retraite ainsi que les compléments de retraites versées à certains salariés. Au compte de résultat, elles sont portées en poste frais de personnel. **Note 9. Capitaux propres hors FRBG.** En novembre 2019, augmentation du capital social de la Société S-MONEY d'un montant total du nominal de 18 443 623 euros, pour le porter de 29 057 734 euros à 47 501 357 euros, par la création et l'émission de 18 443 623 actions nouvelles de 1 euro, assorties d'une prime d'émission de 1,18 euro par action, soit une prime d'émission totale de 21 763 475 euros.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES. Une convention d'intégration fiscale a été signée le 19/03/2017 entre NATIXIS et la société. Cette convention a pris effet le 01/01/2017. La filiale intégrée verse à la société NATIXIS, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation, notamment de déficits, dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration. Le résultat fiscal de S-MONEY en 2019 est déficitaire de 13 551 392 euros. En conséquence, il n'y

Total brut et Total net : 69 570 489. **Passif.** Néant.
NOTE 2 - SITUATION ENCOURS DE PAIEMENT ET DE MONNAIE ELECTRONIQUE.
Actif. Autres sommes en instance d'affectation, 2018 : 490, Créances douteuses (brut), 2019 : 2 032 514, 2018 : 90 665, Dépréciations, 2019 : - 1 046 635, 2018 : - 90 665, Opérations avec la clientèle, 2019 : 985 879, 2018 : 490. **Passif.** Encours de cartes de monnaie électronique, Métropolitaine et Total encours acquis par la clientèle, 2019 : 59 374 459, 2018 : 54 782 739.

NOTE 3 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE. Néant.
NOTE 4 - ACTIF - PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES. Immobilisations financières. Parts dans des entreprises non financières et Total, 31/12/2019 : 27 130 866, 31/12/2018 : 23 480 819. Parts dans des entreprises non financières et Total immobilisations financières, Valeurs nettes début exercice : 23 480 819, Acquisitions apports, création virements : 3 650 047, Valeurs nettes fin d'exercice : 27 130 866.

NOTE 1 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.
Actif. 31/12/2019. A moins d'un mois et total. Créances sur les établissements de crédit, Comptes à vue : 69 570 489, Dont compte de cantonnement : 34 192 693,
NOTE 4bis - ACTIF - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.

Renseignements concernant les filiales et participations	Capital	Rés. et reports à nouv. avant affect. du résul.	Quote-part du capital détenue	Val. cptables des tit. dét.		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés	Obs.
				Brute	Nette						
Filiales détenues à + de 50 % :											
LAKOOZ	281 751	3 798 251	0,92	18 311 340	18 311 340	7 211	na	-	- 666 727	na	na
SERENIPAY	70 981	- 1 255 491	0,549	2 085 116	-	3 366 116	na	67 469	- 2 048 271	na	na
e-COTIZ	1 206 530	na	0,5469	4 173 531	4 173 531	4 204 906	na	na	na	na	na

e-COTIZ : les éléments au 31/12/2019 ne sont pas communiqués à ce jour. LAKOOZ : les éléments au 31/12/2019 ne sont pas communiqués à ce jour. Données chiffrées sur la base d'un arrêté comptable au 30/09/2019 (cf. ci-dessous). SERENIPAY : CA et résultat au 31/12/2017 (à l'exception de la valeur des titres), les comptes seront arrêtés à la date de dissolution de la société selon PV AGE du 19/04/2019.

NOTE 5 - ACTIF - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES. Incorporelles et Total immobilisations en cours, 31/12/2019 : 614 760, 31/12/2018 : 236 914, Concessions et droits similaires, 31/12/2018 : 7 301, Logiciels et programmes informatiques, 31/12/2019 : 7 715 812, 31/12/2018 : 16 092 619, Amortissements/immobilisations incorporelles, 31/12/2019 : - 3 434 695, 31/12/2018 : - 9 740 341, Total immobilisations incorporelles, 31/12/2019 : 4 281 117, 31/12/2018 : 6 359 579, Agencements et installations, 31/12/2018 : 121 453, Matériel de bureau, informatique et mobilier, 31/12/2019 : 287 797, 31/12/2018 : 228 013, Amortissements/immobilisations corporelles, 31/12/2019 : - 36 699, 31/12/2018 : - 202 508, Total immobilisations corporelles, 31/12/2019 : 251 098, 31/12/2018 : 146 958.

	Valeurs brutes début exercice	Acquisitions, apports, créations, virements	Variations par virement poste à poste	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	16 099 920	2 181 145	236 914	10 802 168	7 715 812
Immobilisations en cours	236 914	614 760	- 236 914	-	614 760
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 336 834	2 795 905	0	10 802 168	8 330 571
Installations générales, agencements et divers	121 453	-	-	121 453	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	228 013	256 395	-	196 611	287 797
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	349 466	256 395	0	318 064	287 797
TOTAL GENERAL	16 686 300	3 052 300	0	11 120 232	8 618 368

	Valeurs des amort. déb. d'exer.	Dim. par cess. mises hors sce	Aug. de l'exercice	Valeurs des amort. fin d'exer.
Autres immob. incorporelles	- 9 740 341	8 916 684	- 2 611 037	- 3 434 695
TOTAL IMMOB. INC.	- 9 740 341	8 916 684	- 2 611 037	- 3 434 695
Constructions instal. générales	- 41 985	53 950	- 11 965	-
Mat. de bur., inf. et mobilier	- 160 523	165 716	- 41 892	- 36 699
TOTAL IMMOB. CORP.	- 202 508	219 666	- 53 857	- 36 699
TOTAL GENERAL	- 9 942 849	9 136 350	- 2 664 895	- 3 471 394

TOTAL NET + PRODUITS - CHARGES D'INT. ET ASSIM.		- 128 364	- 315 341
Commissions et frais	8 217 346	- 3 051 217	7 174 071
- Moyens de paiement	8 217 346	- 3 051 217	3 913 399
- Prestations de services fin	-	-	3 260 672
TOTAL NET DES COM. ET FRAIS	5 166 129		4 521 099
PRODUIT NET BANCAIRE	5 037 765		4 205 758

NOTE 6 - AUTRES CREANCES ET DETTES.

Etat des autres créances et stocks	A plus de 1 an	A 1 an au plus	Total 31/12/2019
Actif circulant :			
- Débiteurs divers	155 131	11 057 886	11 213 017
. Clients	0	7 705 460	7 705 460
. Personnel et comptes rattachés	0	1 684	1 684
. Etat - Impôts, taxes et versements	155 131	3 310 467	3 465 598
. Autres débiteurs	0	40 275	40 275
- Groupe et associés	631 130	243 732	874 861
TOTAL BRUT ET NET	786 260	11 301 618	12 087 878

Etat des autres dettes. A 1 an au plus et total, 31/12/2019. Fournisseurs et comptes rattachés : 3 914 226, Personnel et comptes rattachés dont prélevement à la source : 262 236, Sécurité sociale et autres organismes : 239 510, Autres impôts, taxes et assimilés : 1 878 307, Groupes associés : 4 604 452, Total : 10 898 731.

NOTE 7 - COMPTES DE REGULARISATION. 31/12/2018. Charges constatées d'avance : 76 422, Comptes de régularisation divers : 699 318, Total actif : 775 739, Autres comptes de régularisation et Total passif : 755 434.

NOTE 8 - PROVISIONS. Indemnités départ à la retraite et Total, 31/12/2018 : 24 473, Reprises et utilisations : - 24 473, Dotations : 40 181, 31/12/2019 : 40 181.

NOTE 9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES. Le capital de S-MONEY est composé de 47 501 357 actions de 1 euro au 31/12/2019. Chaque action confère un droit de vote à son détenteur. Le capital de S-MONEY est détenu à 100 % par NATIXIS PAYMENT HOLDING.

	31/12/2018	Affectation du résultat	Aug.	Résultat de l'exercice	31/12/2019
Capital	29 057 734	-	18 443 623	-	47 501 357
Primes d'émission ..	15 128 466	-	21 763 475	-	36 891 941
Report à nouveau	- 16 852 992	- 8 902 490	-	-	- 25 755 482
Résultat de l'exer.	- 8 902 490	8 902 490	-	- 14 029 101	- 14 029 101
Prov. réglementée ..	174 171	-	- 174 171	-	0
TOTAL	18 604 889	0	40 032 927	- 14 029 101	44 608 715

NOTE 10 - MATURITES - REPARTITION DES EMPLOIS, DES RESSOURCES ET DES ENGAGEMENTS DE HORS-BILAN SELON LA DUREE RESTANT A COURIR. Emplois. Néant. Ressources. Néant. Autres emplois (+) ressources (-) n'ayant pas d'échéance contractuelle et disposant d'un caractère d'exigibilité. Inférieure ou égale à 1 mois. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires : 69 570 832, Caisse : 343, Comptes à vue : 69 570 489, Concours à la clientèle, Autres valeurs à vue : - 59 374 459, Autres débiteurs et crédateurs : 1 189 147, Total net autres : 11 385 520.

NOTE 11 - DETAIL DU PRODUIT NET BANCAIRE	31/12/2019		31/12/2018	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts et produits assimilés	-	- 128 364	17 205	- 332 546
- Op. avec les ets de crédit	-	- 128 364	17 205	- 332 546

NOTE 12 - DETAIL DU RESULTAT D'EXPLOITATION	31/12/2019		31/12/2018	
	Produits	Charges	Produits	Charges
PRODUIT NET BANCAIRE	5 037 765		4 205 758	
Ch. générales d'exploitation	- 13 070 744	-	- 5 559 731	-
- Frais de personnel	-	- 2 568 071	-	- 1 506 024
- Impôts et taxes liés aux rémunérations	187	- 24 040	-	- 44 335
- Sous-traitance	-	- 7 965 099	-	- 2 437 682
- Autres personnels extérieurs	-	- 1 354 318	-	- 494 356
- Autres charges d'exploitation	2 576 706	- 3 736 109	3 063 676	- 4 141 010
Dotation nette aux amort. et aux dépréc. s/immob. inc. et corp.	-	- 2 664 895	-	- 1 817 686
Incorporelles : variations des amort. (+ reprise - dotation)	-	- 2 611 037	-	- 1 775 281
Corporelles : variations des amort. (+ reprise - dotation)	-	- 53 857	-	- 42 405
RESULTAT BRUT D'EXPL.	- 10 697 874		- 3 171 659	
Coût du risque	- 1 132 050	-	- 804 602	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 11 829 924		- 3 976 261	
Gains ou pertes s/actifs immob.	- 1 983 882	-	- 4 988 934	-
RESULTAT COUR. AV. IMPOT.	- 13 813 805		- 8 965 195	
Résultat exceptionnel	- 389 466	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-	117 838	-
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	174 171	-	- 55 133	-
RESULTAT NET	- 14 029 101		- 8 902 490	

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE. L'associée unique décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice d'un montant de 14 029 100 euros au compte de report à nouveau déficitaire qui se trouve ainsi porté de - 25 755 482 euros à - 39 784 582 euros après affectation. L'associée unique prend acte que la société n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S-MONEY relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 19/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé

notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 19/03/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce. Fait à Neuilly-sur-Seine, Le Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Jean-Paul COLLIGNON.
Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.